

## INFECTION GÉNITALE DES RATS AVEC LE BACILLE DE STÉFANSKY

PAR V. CHORINE

ET P. BERNY

*Service de M. Marchoux  
Institut Pasteur de Paris*

On sait que Marchoux et Sorel avaient déjà obtenu une infection du rat par dépôt de bacilles de Stéfansky dans le fourreau d'un mâle(1). Nous avons voulu répéter cette expérience en l'étendant aux deux sexes.

*Expérience No. 1. Infection génitale chez les mâles.*—Le 30 novembre 1934, on broie dans l'eau physiologique un léprôme extirpé chez un rat infecté 6 mois auparavant. L'émulsion obtenue est très riche en bacilles acido-résistants. On dépose une goutte de cette émulsion au niveau du sillon balano-préputial de trois rats.

Un de ces rats meurt le 4 juin 1935, plus de 6 mois après l'infection. On ne constate aucune lésion apparente des organes génitaux. Les frottis de la peau de la verge, des testicules, ne nous permettent de déceler aucun bacille acido-résistant. Cependant, à l'autopsie on constate que les ganglions inguinaux droits sont augmentés de volume et sur les frottis de ceux-ci on trouve un très grand nombre de bacilles acido-résistants. Les ganglions inguinaux gauches sont encore indemnes de toute infection. Les autres ganglions: axillaires et sous-maxillaires ne contiennent pas non plus de bacilles de Stéfansky.

Le deuxième rat meurt le 18 octobre 1935 et ne peut pas être examiné, car il est presque complètement dévoré par ses congénères.

Le troisième rat meurt le 8 novembre 1935; comme chez le premier rat, aucune lésion apparente de lèpre ne peut être observée. Les organes génitaux sont tout à fait normaux, les testicules ne sont pas atrophiés. Les frottis de diverses parties de ces organes sont négatifs. Les ganglions inguinaux sont au contraire augmentés de volume et ceux de gauche bourrés de bacilles acido-résistants. Les ganglions axillaires droits et gauches ne sont pas encore infectés.

En conclusion, comme Marchoux et Sorel, nous avons observé qu'en déposant des bacilles sur la muqueuse des organes génitaux mâles, on réalise aisément l'infection de l'animal.

Chez les femelles une expérience de même ordre a été entreprise.

*Expérience No. 2. Infection génitale chez les femelles.*—Le 30 novembre 1934, on dépose une goutte d'une émulsion de bacille de Stéfansky, la même qui nous a servi pour l'expérience précédente, dans le vagin de trois femelles.

Une rate meurt le 23 novembre 1935, une année après le début de l'expérience, indemne de toute infection.

La deuxième est morte le 2 mars 1936, plus de 15 mois après l'infection. Cet animal ne présente aucune lésion apparente, mais les ganglions inguinaux des deux côtés sont augmentés de volume et contiennent de nombreux bacilles acido-résistants. L'examen des autres ganglions lymphatiques est resté négatif.

La troisième femelle est sacrifiée le 10 juin 1936, 18 mois et  $\frac{1}{2}$  environ après l'infection, à l'autopsie on trouve tous les ganglions lymphatiques augmentés de volume. Les ganglions inguinaux des deux côtés, gros comme des haricots sont durs et transformés en véritables léprômes. Les ganglions axillaires et les sous-maxillaires sont aussi très riches en bacilles. La rate porte quelques petits léprômes. Le foie sans lésions apparentes est assez riche en bacilles acido-résistants. Chez cet animal les bacilles se sont répandus dans tout l'organisme.

On voit donc, que la muqueuse génitale chez les femelles est aussi perméable au bacille de Stéfansky que la muqueuse des organes génitaux de mâles.

Comme l'avaient remarqué Marchoux et Sorel les organes génitaux restent indemnes mais les bacilles se répandent. La généralisation peut se produire comme avec d'autres modes d'infections.

#### CONCLUSIONS

Chez les rats mâles et femelles, comme probablement dans la race humaine, l'infection peut se réaliser par passage de virus lépreux à travers le muqueuse génitale. Il n'existe pas de chancre d'inoculation à l'endroit de pénétration du bacille à travers la muqueuse et les premiers pas de l'infection se manifeste dans les ganglions lymphatiques.

#### REFERENCE

- (1) MARCHOUX, E. ET SOREL, F. *Ann. Inst. Pasteur* 26 (1912) 675 et 778.